

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| Herausgeber: | Société de communication de l'habitat social |
| Band: | 44 (1971) |
| Heft: | 10 |
| Artikel: | Au Congrès de l'Union mondiale pour la protection de la vie : la pollution nucléaire au banc des accusés |
| Autor: | Broillet, Michel |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-127194 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La pollution nucléaire au banc des accusés

79

Tandis qu'à Genève quelque 4000 spécialistes, venus du monde entier, confrontent leurs expériences en vue de l'utilisation de l'atome à des fins pacifiques, à Montreux, le 17^e Congrès de l'Union mondiale pour la protection de la vie (UMPV), qui réunit environ 500 savants de différentes disciplines, brandit de nouveau le spectre de la pollution nucléaire, tout en préconisant l'exploitation des glaces du Groenland comme nouvelle source d'énergie. En effet, les réserves terrestres d'énergie ont été discutées – précise un communiqué interne du congrès – au cours d'une table ronde à l'échelon international de l'UMPV, à laquelle assistaient des représentants de nombreux pays des cinq continents. Des prévisions quant à la durée de ces réserves ont été avancées. On cite trois cents ans pour le charbon et soixante-quatre ans pour le pétrole. Quant à l'importance des gisements de gaz naturel, elle est plus difficile à évaluer, mais ils ne sont pas, eux non plus, inépuisables.

Certes, il faut prévoir d'ores et déjà de nouvelles sources d'énergie. Dans cette perspective, pourquoi ne pas «utiliser les glaces et les glaciers du Groenland qui pourraient théoriquement fournir de l'énergie correspondant à celle de centaines de réacteurs atomiques normaux?». Car l'UMPV voit à l'origine de la construction forcenée actuelle de centrales atomiques d'autres raisons que le souci de conservation et d'augmentation du potentiel énergétique.

Dans l'état actuel des travaux sur la fusion nucléaire – dit-elle – on pourrait attendre tranquillement leur aboutissement, plutôt que de disperser continuellement dans l'air une multitude d'isotopes de longue période par la fission atomique traditionnelle.

La pollution nucléaire est en effet l'une des grandes préoccupations de l'UMPV. Elle constate que les séquelles de l'élévation artificielle de la radio-activité ont amené une perturbation dans la condition de la santé humaine. Généralement un affaiblissement partiel de la résistance immuno-ologique était à constater par la révélation de deux phénomènes en corrélation: détérioration de la formule sanguine avec dépression défavorable de l'aspect épidémiologique des maladies générales et néoplasiques.

Or en dépit de toutes les mesures draconiennes de sécurité, une émission de radio-nucléides solides et gazeuses dans l'environnement ne peut être empêchée, même durant le fonctionnement normal d'un réacteur à uranium.

Parmi les nombreuses substances, le crypton gazeux 85

représente le plus grand danger. D'autres risques se trouvent dans l'émission de substances radio-actives en cas de dérangement à la suite de défaillances techniques et humaines, de sabotage et d'action ennemie. En outre, s'ajoutent de gigantesques quantités de substances radio-actives sur la terre que l'on dénomme «déchets atomiques». Ni des accidents ne sont exclus pendant leur transport ni un entreposage sûr n'est possible pour des millénaires.

Du fait de l'air, de l'eau et du sol, les substances radio-actives s'imprègnent par la chaîne alimentaire dans les plantes, les animaux et l'homme. La plus faible dose de rayons ionisants cause des dommages somatiques et génétiques. En ce qui concerne les effets sur les générations futures, les prévisions exactes ne sont pas possibles eu égard à l'influence de la situation toxique générale.

A côté de la pollution atomique, un autre danger apparaît, non moins négligeable: celui de la destruction biologique de l'eau des fleuves et des rivières en liaison avec le refroidissement à eau des centrales nucléaires, ainsi que les perturbations atmosphériques liées à la construction de tours de refroidissement de 140 à 150 mètres de haut, sans oublier, enfin, le danger potentiel d'explosion d'un réacteur.

Quoique ces importants problèmes de sécurité entourant les centrales atomiques n'aient pas encore été résolus à ce jour, le nombre et la puissance totale des installations nucléaires doublent à peu près tous les deux ou trois ans. A l'heure actuelle la puissance installée totale des réacteurs à uranium s'élève à quelque 20 000 mw (27 200 000 CV) et l'on prévoit qu'elle sera d'environ 350 000 mw en 1980.

Il faut encore souligner que les réserves d'uranium de la terre, exploitables avec un prix de revient raisonnable, ne suffiront aux réacteurs de types actuels que pour quelques décennies. L'UMPV estime que le pillage actuel des réserves d'uranium manque de prévoyance, même si la réalisation et la mise en service de surgénérateurs doit être plus économique. La fusion nucléaire, lorsqu'elle sera mise au point, offrira des possibilités de production d'énergie de plus longue durée. Elle évite l'accumulation de produits de fission, mais pas la formation d'espèces d'atomes rendus radio-actifs par les neutrons. Ainsi, même à ce stade de l'utilisation pacifique de l'atome, subsisteront des sources de danger et des lacunes qui menaceront largement la santé, la vie et le futur de l'humanité.

Michel Broillet.